

Informations de base

CNS - Procédure de consultation
Décision

[2020/0174\(CNS\)](#)

Procédure terminée

Régime de l'octroi de mer dans les régions ultrapériphériques françaises:
durée d'application

Modification Décision 2014/940 [2014/0308\(CNS\)](#)

Sujet

2.70.02 Fiscalité et impôts indirects, TVA, accises

4.70.06 Régions périphériques et ultrapériphériques, territoires et pays
d'outre-mer

Zone géographique

Martinique

Guadeloupe

Mayotte

Réunion

Guyane française

France